

Gerard HUARD

[<huardgerard@orange.fr>](mailto:huardgerard@orange.fr)

Pour :

ddt-rema@sarthe.gouv.fr

Bonjour,

A ma grande stupeur, j'ai été informé qu'une enquête publique était en cours concernant la gestion de l'espèce cerf en Sarthe. Un Schéma Départemental a été validé par toutes les instances concernées pour quelques années et je ne comprends pas cette remise en question pour ce sujet. Appliqué depuis plusieurs années, nous pouvons constater aujourd'hui que la pyramide des âges s'améliore lentement et que l'explosion des populations dans certains secteurs n'a rien à voir avec les directives prises dans le schéma. Pour faire fluctuer la démographie d'une espèce en plus ou en moins, il suffit de mettre en place le curseur du nombre d'attribution au bon endroit. Des essais, de mettre en place un bracelet indifférencié, ont été faits et abandonnés dans certains départements. Les cerfs de brame étaient principalement prélevés en bordure des massifs. Les chasseurs préfèrent prélever les cerfs mâles, il suffit de regarder le pourcentage de prélèvement cerfs, biches, faons. Pour résoudre, un problème de dégât, puisque c'est le problème, il suffit d'augmenter les attributions de biches; une biche tuée, c'est 2 animaux de moins la saison suivante (la mère + le faon). Un essai a été fait également sur certains secteurs, permettre un nombre limité de bracelets de biche posé sur des faons, une erreur étant possible entre une petite bichette et un faon mâle, cela a apporté de bon résultat.

Sincères salutations